Le Conseil du public (*) communique

Après plusieurs mois de travail sans rencontre en mode présentiel, le Conseil du public a tenu séance le 24 août dernier, consacrant son ordre du jour à la seule analyse de la production audio et vidéo durant ce temps singulier de semi-confinement.

Trois axes d'analyse lui ont permis d'apporter un avis circonstancié sur cette période : l'organisation d'une « veille » autorisant chacun de ses membres à réagir et à rapporter les réactions d'auditeurs et de téléspectateurs, une réflexion approfondie et organisée sur la base d'un questionnaire établi par le Bureau du Conseil du public, enfin, une analyse plus usuelle sur les émissions spéciales consacrées à la pandémie, sur quelques émissions dites « hébergées » et, enfin, à propos de plusieurs productions « maison », compte tenu des contraintes organisationnelles.

Le Conseil du public relève la très bonne qualité des émissions produites et salue l'intense engagement, le degré de réactivité et la force d'imagination des collaborateurs

De l'avis général et unanime du Conseil du public, le travail fourni par la RTS, dans des conditions très particulières, a été jugé excellent, jugement confirmé par de fort bons taux d'écoute. La capacité de réactivité, la force d'innovation, le degré de citoyenneté civique empreinte de prévention et de solidarité, au travers d'émissions dédiées, ont été fortement soulignés. Lorsque les professionnels affirment : « Nous n'avons jamais perdu notre regard critique ! Nous nous sommes constamment efforcés de trier les informations en travaillant en « pool » ! Nous avons observé le bienfondé du principe de convergence, au travers de compétences agglomérées ! », ils confirment le constat unanime émis par le Conseil du public à propos, notamment, des informations diffusées durant cette période, objectives et rarement anxiogènes, avec, en permanence, cette dose d'humilité nécessaire en pareil climat d'incertitudes. Enfin, le Conseil du public a relevé avec satisfaction cette volonté affirmée de distinguer le temps des débats et des analyses de celui du bilan.

Aux quelques critiques plus anecdotiques — esprit journalistique parfois polémique en décalage avec les enjeux de la crise, trop forte présence des représentants des hôpitaux universitaires et des personnalités issues de l'Arc lémanique, prédominance de représentants syndicaux -, les responsables des secteurs « Actualité » et « Culture et société » ont rappelé la posture journalistique invariablement empreinte d'un regard critique et les lieux les plus fortement atteints par la contamination. Ils en ont profité pour évoquer le souci qui fut celui de l'entreprise de protéger leurs collaborateurs-trices, avec la ferme volonté de préserver les rédactions. Enfin, dernier constat, cette crise aura permis d'accentuer encore la convergence au travers de la mise en œuvre de cellules de compétences agglomérées.

Le Conseil du public relève dès lors la haute qualité du travail de la RTS et salue l'engagement exemplaire de ses collaborateurs-trices.

Contacts:

- Gérald Berger, président du Conseil du public, 079 892 64 98
- Claude-Alain Kleiner, chargé des communiqués de presse, 078 924 35 45